

CR CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU 13 12 2018
MAIRIE DE BAZOUGES LA PEROUSE – 18H30

Présents : BELLOIR Daniel, BLAISE Françoise, BLANC Patrice, BOULAY-BECK Dominique, CHAMPAGNAC Joël, CLOSSAIS Mélanie, LHONORE Michel, PETAULT Yannick, POMMEREUL Jean-François.

Excusés : COSTARD Jean-Christophe, FERTE Frédéric, GAILLARD Gilbert, HUBERT Pascal, LOHIER Raymonde, LOUAPRE Louis, TAS Nathalie.

Absent : RICHER Claude.

1. ORDRE DU JOUR :

- Présentation du bilan d'activité.
- Choix des axes de travail pour 2019.
- Point sur le rendu de l'avis du Projet du Territoire.
- Questions diverses.

2. PRESENTATION DU BILAN D'ACTIVITE :

M. PETER présente le travail fait sur le bilan d'activité 2018 qui se découpe en quatre points :

- Présentation du CD : Définition d'un CD et point sur la composition et la gouvernance du CD de Couesnon Marches de Bretagne.
- Bilan des activités 2018 dont : mise en place du CD, premiers travaux de réflexion et de formation, saisine sur le diagnostic du PCAET, saisine sur les stratégies du Projet du Territoire.
- Bilan financier : A venir. Sera fait suite à la clôture de l'année civile au 31/12.
- Perspectives de travail 2019 : A venir. Sera complété en fonction des choix d'axes de travail effectués par le CD ce jour.

Suite à cette présentation, les membres du CD demandent quelques modifications.

- Ne pas employer le terme ESS (Economie Sociale et Solidaire) mais sa traduction complète dans le nom du groupe thématique.
- Ajouter dans les annexes du bilan les avis rendus lors des deux saisines.
- Mettre plus en avant l'objectif du CD (Maintien et développement de la population sur tout le territoire) en le mentionnant à la fin du point sur la formation et les réflexions, comme étant le fruit de cette période de travail.

Le bilan 2018 actuel est validé avec ces modifications pour les points de présentation du CD et de bilan d'actions 2018. Les parties concernant les finances et les perspectives 2019 seront soumises ultérieurement.

A cette occasion, il est annoncé que les coprésidents du CD seront amenés à présenter le bilan 2018 du CD ainsi que le travail sur le Projet du Territoire lors d'une rencontre avec le président et les vice-présidents de Couesnon Marches de Bretagne lundi 7 janvier 2019.

Avant d'ouvrir la seconde partie de réunion consacrée au choix des axes de travail 2019, D. BOULAY BECK évoque les récents événements liés au mouvement des gilets jaunes et notamment la déclaration du président Emmanuel Macron concernant la concertation des citoyens au niveau national, en lien avec les élus locaux. Elle se demande quel rôle peut jouer le CD dans ce cadre.

- D. BELLOIR : Intéressant de travailler sur les consultations à venir car le rôle du CD est effectivement basé sur la consultation citoyenne.
- M. LHONORE : Pense qu'il est difficile que le CD aille faire de la consultation par lui-même car il n'a pas la main sur cette consultation nationale qui semble devoir passer par les élus. Mais il est important que le CD participe à cette consultation, car Couesnon Marches de Bretagne a créé un CD sur son territoire pour avoir l'avis des citoyens. Il faudrait participer aux projets initiés par l'intercommunalité sur ce sujet.
- D. BOULAY-BECK : Certaines futures actions du CD, comme les assises de la vie associative, peuvent servir la consultation de territoire demandée par les citoyens.

Le CD attend de voir ce que veulent faire les mairies et l'intercommunalité pour la consultation nationale et de proposer ensuite sa participation au projet.

3. CHOIX D'AXES DE TRAVAIL POUR 2019 :

Suite aux différentes rencontres et travaux du CD, huit axes de travail ont été répertoriés pour l'année 2019 :

- Mise en place d'assises de la vie associative.
- Aider à connaître et faire connaître le territoire aux habitants (prospective).
- Mise en place d'un « guichet unique », outil d'information et de partage au service des habitants.
- Réflexion sur les services de proximité.
- Réflexion sur la politique des énergies renouvelables et pratiques durables.
- Réflexion et prospective sur les mobilités partagées sur le territoire.
- Réflexion et prospective sur l'accès au numérique sur le territoire.
- Participer à une réflexion sur le développement du circuit court et de l'agriculture durable.

Etant donné l'étendue des actions proposées, il est demandé au CD de choisir trois axes majeurs parmi les huit propositions, puis de les hiérarchiser en fonction de leur importance, afin d'établir un programme pour l'année 2019.

Les membres du CD sont invités à voter chacun pour trois des huit axes.

Parmi les membres excusés à la réunion deux d'entre eux ont transmis leurs votes à l'animatrice pour prise en compte lors des débats : L. LOUAPRE et N. TAS.

Suites aux votes les huit propositions sont classées comme suit :

1. Mise en place d'un « guichet unique », outil d'information et de partage au service des habitants.
2. Réflexion sur les services de proximité.
3. Mise en place d'assises de la vie associative

4. Réflexion et prospective sur les mobilités partagées sur le territoire.
5. Réflexion sur la politique des énergies renouvelables et pratiques durables.
6. Participer à une réflexion sur le développement du circuit court et de l'agriculture durable.
7. Ex-aequo :
 - Aider à connaître et faire connaître le territoire aux habitants (prospective).
 - Réflexion et prospective sur l'accès au numérique sur le territoire.

Les trois propositions principales qui ressortent de la discussion en tant que principaux axes de travail pour 2019 sont :

- Mise en place d'un « guichet unique », outil d'information et de partage au service des habitants.
- Réflexion sur les services de proximité.
- Mise en place d'assises de la vie associative

Sachant que ce sont des sujets importants qui demanderont un temps de réflexion et d'organisation conséquent sur l'année, les membres doivent hiérarchiser leurs préférences entre ces différents axes en fonction de leur faisabilité avec les moyens actuels des membres du CD.

Les membres du CD relèvent que les axes choisis sont tous proches par leurs finalités et qu'ils s'alimentent les uns les autres :

Le « guichet unique » est un outil pour le service de proximité.

Les assises associatives alimenteront les informations nécessaires au « guichet unique »

D. BOULAY BECK : En faveur de mettre en œuvre en premier les actions qui permettent d'aller chercher la parole des acteurs du territoire, comme les assises de la vie associative.

Y. PETAULT : Avancer l'idée du « guichet unique » est prioritaire pour ensuite l'intégrer au site internet de Couesnon Marches de Bretagne.

D. BELLOIR : On ne peut pas partir du site de Couesnon Marches de Bretagne car il est presque prêt et son organisation ne va pas forcément être compatible avec un projet qui vient après la conception du site. Le concept de « guichet unique » est actuellement trop flou pour être agrégé à un outil déjà existant. Il propose de séparer les membres du CD en deux groupes de travail : un sur le contenu de l'outil « guichet unique », un sur la préparation d'assises associatives.

P. BLANC : Le « guichet unique » n'est pas du tout abouti et va demander du temps de réflexion sur le contenu, mais aussi la forme qu'il peut prendre et comment le diffuser. Il faut créer un groupe qui proposera un maximum de solutions possibles.

L'idée qui ressort des débats est de scinder le CD sur deux axes de travail :

- **Axe « Guichet unique » : la forme, le contenu, la diffusion...**
- **Axe « assises de la vie associative » : organisation d'un évènement dans le but de collecter la parole des acteurs du territoire et des informations qui alimenteront à terme le « guichet unique ».**

L'organisation concrète des groupes et leur fonctionnement sur l'année 2019 sera fixée lors de la réunion de CD de janvier.

4. POINT SUR LE PROJET DU TERRITOIRE.

M. PETER présente la dernière version de l'avis du CD sur le Projet du Territoire axe « Stratégies ».

L'avis se forme comme suit :

- Présentation de la saisine et des étapes de la réflexion du CD.
- Point méthodologique rappelant l'objectif du CD (maintien et développement de la population) et la transversalité de l'axe « Territoire attractif et durable » qui sous-tend l'ensemble de la réflexion.
- Présentation des stratégies selon les quatre axes restants.

Les stratégies présentées :

Un territoire coopératif et générateur de dynamiques.

- Proposer un accompagnement des structures associatives afin de conserver et renforcer l'attractivité du territoire.
- Former les futurs citoyens grâce aux institutions citoyennes, afin de préparer les acteurs d'un territoire dynamique et participatif de demain.
- Développer un outil multimodal au service des habitants, regroupant l'ensemble des informations et services essentiels pour vivre et travailler sur le territoire de Couesnon Marches de Bretagne.

Un territoire solidaire et de partage.

- Favoriser la mobilité pour tous, grâce aux pratiques des mobilités partagées et solidaires.
- Des services de proximité comme facteur d'équité territoriale.

Un territoire en transition éco-énergétique.

- Un territoire plus propre et auto-suffisant grâce au développement d'une politique d'énergie renouvelable et d'exploitation des ressources locales (valorisation de la filière bois, déchets verts, eau...).
- Un territoire et des bâtiments plus économes en énergie par le développement de point d'énergies partagées.

Un territoire d'entrepreneurs.

- Agir en faveur de l'entreprenariat sur le territoire en proposant aux entreprises des outils essentiels à leur bon développement : le numérique et la collaboration locale.
- Agir pour le soutien et le développement d'une agriculture plus raisonnée et adaptée aux contraintes du territoire.

A cette occasion M. PETER fait le point sur les concordances et divergences qui ont pu apparaître entre l'avis du CD et ce qui est ressorti des ateliers des élus :

- Le point de vue de départ diffère : axe économique des élus / axes vie des populations du CD
- Mais dans les stratégies on retrouve des concordances fortes (accompagnement des acteurs associatifs, développement de la mobilité, développement des services de proximité, valorisation économique de l'agriculture, développement des énergies renouvelables, la mutualisation de moyens chez les entrepreneurs).
- S'il n'y a pas concordance, les avis sont proches ou se penchent sur des aspects différents de la question qui ne s'excluent par l'un l'autre (accès des populations au numérique, mutualisation de l'énergie sur le territoire, actions pour la jeunesse).

Suite à cette présentation, le conseil de développement valide globalement le document. Il est demandé de retransmettre aux membres le dossier rédigé pour relecture et transmission d'éventuelles remarques pour fin décembre.

5. QUESTIONS DIVERSES :

Communication/recrutement au sein du CD :

- M. LHONORE fait part de son intention de prendre la parole aux vœux du maire de Chauvigné pour parler du CD et ensuite s'il y a d'éventuels candidats, proposer une réunion d'information sur le CD dans sa commune. Il se demande si d'autres pourraient faire de même avec leurs propres communes ?

Calendrier prévisionnel 2019 du CD :

- Suites aux demandes de G. GAILLARD et D. BOULAY BECK il est demandé aux membres de revoir quels jours peuvent convenir pour se rencontrer, le jeudi étant notamment impossible pour G. GAILLARD.
- Après discussion il est proposé de se réunir les lundi soir. Les autres dates de 2019 seront fixées lors de la première réunion de l'année.
- La prochaine réunion de conseil de développement est fixée au lundi 14 janvier à 18h30 à la salle de la Grange de St-Etienne-en-Coglès. L'ordre du jour se focalisera sur l'organisation autour des deux axes de travail du CD pour 2019.

Consultation du CESER :

- Pour la question de la réponse du CD à la consultation du CESER sur « *Les effets des usages numériques et à distance sur les déplacements et les territoires en Bretagne* ». Les membres du CD demandent à ce que le questionnaire leur soit envoyé afin qu'ils y réfléchissent de leur côté, puis lors de la prochaine réunion du CD ils feront le point afin de remplir collectivement la consultation à renvoyer au CESER pour le 28/01/2019.

Fait à Maen Roch
Le 20/12/2018